

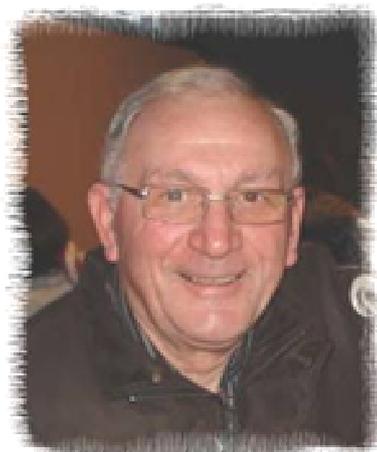
COMMUNE
d'ARTRES
(59269)

N° 4 - Juin

L'ARTRESIEN

VALENCIENNES
METROPOLE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Solidaires
pour gagner
l'Avenir



édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

La parution de l'Artrésien N°4 me donne l'opportunité de vous souhaiter au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre de bonnes vacances 2009 pour vous et votre famille ainsi que pour ceux qui malheureusement ne pourront partir.

Au cours du dernier Conseil qui s'est tenu le mardi 2 juin 2009, le résultat 2008 – comptes de gestion et administratif ont été approuvés par les Conseillers à l'unanimité.

En fonctionnement, le résultat est excédentaire de 89 646,26€, je tiens à remercier les membres du Conseil et le personnel communal qui ont permis de faire les économies substantielles nécessaires au redressement de la situation.

En investissements, les engagements pris antérieurement ont dû être respectés notamment en ce qui concerne la salle des fêtes. Le résultat constaté est déficitaire de 139 187,11€. Cependant il n'intègre pas la dotation générale d'équipement (DGE) 2008 (149 932,25€) dont l'accord nous a été signifié début 2009. Cela veut dire que le résultat aurait été positif.

Les budgets primitifs 2009 se présentent comme suit :

- en fonctionnement les recettes /dépenses s'élèvent à 657 736€.
- en investissements à 1 121 097€. Deux postes importants se dégagent. La réfection du clocher de l'église si possible dès cette année et dont l'urgence est visible (443 700€) et les travaux du cadre de vie pour la partie comprise entre l'église et l'ancienne mairie (328 500€) ces travaux deviennent nécessaires pour améliorer la sécurité des personnes (pas de trottoir, instauration d'un sens unique). L'inscription au budget de ces investissements va nous permettre de rechercher les subventions. La réalisation des travaux se fera dès les subventions obtenues.

Enfin je reviens sur les incivilités et dégradations diverses qui continuent. Que les auteurs de ces faits ne se leurent pas, une plainte est systématiquement déposée auprès de la Gendarmerie et elle finira par les interpeller.

Sommaire

Éditorial	Page 1
Les aides en zone rurale	Page 2-3
Les travaux.....	Page 3
Un été en Nord.....	Page 3
Nouveau passeport.....	Page 4
Feux de jardin	Page 4-5
Fête de la Musique.....	Page 5
Cantine - Périscolaire.....	Page 6
Ecole « La Rhônelle ».....	Page 6-7
Cyberbase	Page 8
Bibliothèque pour tous....	Page 9
Accueil SISEL 2009	Page 9
La brocante	Page 9
Ecole de Musique	Page 10
La truite Artrienne	Page 10
CARPE DIEM	Page 11
Les 3A.....	Page 12
Couture, loisirs créatifs ...	Page 12
Les Jonquilles	Page 12
La chasse.....	Page 13
Art, culture et traditions ..	Page 13
A.S. ARTRES	Page 14
L'A.P.E.....	Page 15
GYM d'Artres.....	Page 16
Faits divers.....	Page 16

LES AIDES EN ZONE RURALE ET NETREL

Le Saviez-vous?

Dans cette période d'incertitude concernant l'évolution de l'activité économique, il nous semble important de rappeler à ceux qui souhaiteraient créer et développer une activité professionnelle, qu'il existe un dispositif d'aide financier en milieu rural. Les délégués communautaires (MM **Pascal Ducher, Jean-Marie Richez et Christian Lerat**) participant aux réunions de la Commission du développement rural de Valenciennes Métropole, sont localement vos interlocuteurs privilégiés.

Quels sont les intervenants possibles en matière d'aides au développement en milieu rural et que peut vous apporter Valenciennes Métropole ?

- **Les intervenants possibles:**

L'intervenant privilégié vers lequel les communes rurales (moins de 2 000 habitants) doivent se tourner est le **FISAC** qui est le Fonds d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce. Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) peuvent fournir tous renseignements sur les formalités pour saisir ce fonds et les adresses utiles. Cependant ce fonds ne s'adresse qu'aux communes, groupements de communes, associations, entreprises et coopératives. Cela signifie qu'un particulier désireux de reprendre un commerce rural ou d'en créer un doit s'adresser au maire pour qu'il intervienne.

De toute façon le projet de reprise ou de création doit être soutenu par la commune après approbation par délibération du conseil municipal. Ceci dit, il existe d'autres intervenants qui peuvent apporter aides et subventions, ce sont :

- les Communautés de Communes,
- les Conseils Généraux (départements),
- les Conseils Régionaux (régions),
- les Chambres de Commerce et d'Industrie,
- les Chambres de Métiers.

Il convient donc de se renseigner auprès d'eux.

- **La mise en place d'un dispositif d'aide par Valenciennes Métropole pour soutenir le commerce en zone rurale :**

Par délibération du 22 novembre 2007, Valenciennes Métropole a institué un fonds de concours destiné à soutenir le commerce et milieu rural, déclarant d'intérêt communautaire l'aide au développement et au maintien du commerce dans 22 communes rurales de Valenciennes métropole.

Cette intervention concerne notamment 15 communes rurales de moins de 2 000 habitants en complément des financements de l'Etat (FISAC).

Conditions d'éligibilité :

- ◆ réaliser un chiffre d'affaires de moins de 500 000 € HT
- ◆ avoir une surface de vente de moins de 200m²

Types d'investissements éligibles :

- *sur immobilier* : acquisition et travaux d'aménagement intérieur et extérieur d'un local commercial.
- *sur le mobilier* : acquisition et modernisation du matériel professionnel spécifique et du mobilier.
- sur l'acquisition d'un *fonds de commerce*.

Taux d'intervention : 50% plafonné à une participation de 50 000€.

Conditions d'attribution de l'aide :

- L'attribution de l'aide par Valenciennes Métropole est conditionnée à la réalisation d'une étude de viabilité du projet par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois ou par la chambre des Métiers de l'Artisanat du Nord.
- Dans le cas d'une création ou d'une reprise, le bénéficiaire sera accompagné pendant deux ans qui suivent l'attribution de l'aide par les services de la CCIV ou de la CMNA, et devra s'engager à présenter son bilan d'activité annuel pendant 2 ans,
- Le bénéficiaire de l'aide s'engage à ne pas transférer son activité pendant une durée minimale de 3 ans, sous peine de remboursement de l'aide,
- lorsque le projet se situe dans une commune de moins de 2000 habitants, éligible au dispositif « fisac rural », le porteur devra avoir préalablement fait une demande d'aide auprès de ce dispositif. L'aide Valenciennes Métropole viendra en complément de celle-ci.
- Les aides sont attribuées dans la limite des crédits inscrits au budget annuel de la Communauté d'agglomération.
- Une entreprise en peut bénéficier de plus d'une aide de Valenciennes Métropole pendant une durée de 3 ans.

Exemples de projets subventionnés par Valenciennes Métropole:

Commune	Commerce	Montant de l'investissement retenu (HT)	Taux	Aide attribuée
Préseau	DHF coiffure modernisation	13 501	20%	2 700
Saultain	Le Galia Tabac presse Reprise	100 000	20%	20 000
Saultain	Alimentation générale	25 900	20%	7 500
Rombies et Marchipont	Création café restaurant	70 750	20%	20 000 dont 10 000 Fisac
Maing	Optique du Hainaut - opticien	34 368	20%	6 873
Verchain Maugré	Salon de coiffure	69 693	20%	13 938

Le conseil communautaire est composé de 96 délégués titulaires et de 57 suppléants, délégués des communes, membres et élus par les conseils municipaux.

Pour la Commune d'ARTRES, les délégués communautaires sont à contacter localement en Mairie d'Artres au 03.27.27.14.17.

TRAVAUX



RUE DU PONT

Depuis la fin août 2008, la circulation est alternée et interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes ; c'est avec impatience que les agriculteurs attendaient la réouverture de la rue du Pont pour leurs engins agricoles.

Enfin, les travaux de réfection ont débuté le lundi 22 juin et devraient être terminés pour le 14 juillet. Nous espérons que la circulation sera rétablie rapidement.

RUE DE LA GARE

L'entreprise SOGEA mandatée par NOREADE pour l'installation du réseau d'assainissement (tout à l'égout) rue de la Gare commencera les travaux le 1er juillet.

L'ECOLE SE FAIT BELLE

Le 6 juillet, des travaux de rénovation débiteront à l'école de la Rhônelle.

Les deux portes d'entrée et sept châssis seront remplacées, un radiateur sera installé dans les sanitaires des maternelles.

Le coût de cette opération est de presque 9 000 €

- La sécurité et le confort de nos chers bambins sont une de nos préoccupations prioritaires.

UN ÉTÉ EN NORD

Grâce à l'initiative du **Conseil Général**: « Un été en Nord », trois jeunes Artrésiens bénéficieront d'un séjour de 5 jours au mois d'août : deux à Phalempin et un à Roisin où ils pourront pratiquer des activités sportives et de loisirs : accro branche, VTT, rollers, équitation, voile, course d'orientation.....

Cette opération s'adressait aux jeunes collégiens qui ne partent pas en vacances. La municipalité est intervenue auprès de la Ville Pilote (Valenciennes) afin que nos adolescents puissent être accueillis dans ces deux centres.

Espérons qu'ils passeront de bonnes vacances et qu'ils rentreront la tête pleine de souvenirs agréables.



NOUVEAU PASSEPORT

Vous avez très certainement entendus parler que, depuis le 12 mai 2009, les modalités de dépôt des demandes de passeports sont modifiées.

Vous ne déposerez plus votre demande de passeport en Mairie mais à Valenciennes où sont implantées les fameuses stations. Vous devrez donc vous rendre :

Mairie de Valenciennes – place d'Armes

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 9h00 à 11h00

Ou

Maison du Citoyen, rue Lucien Jonas

du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 9h00 à 11h00

Pièces à fournir :

Pour une personne mineure :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois de l'enfant et des parents
- Preuve de la nationalité française (pour les étrangers, document à produire en original)
- 2 justificatifs de domicile
- timbre fiscal de 44€ pour un mineur de 15 ans et plus
- Timbre fiscal de 19€ pour un enfant mineur de moins de 15 ans
- copie de la pièce d'identité et du livret de famille

Pour une personne majeure :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- Preuve de la nationalité française (pour les étrangers, document à produire en original)
- 1 justificatif de domicile
- timbre fiscal de 88€
- Document officiel avec photo permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, permis de conduire)



FEUX DE JARDIN ET DÉCHETTERIE

RESPECTONS LE VOISINAGE

L'été approche et nombre d'entre nous profitons de cette saison pour tailler les haies, nettoyer nos jardins. Dans un souci de sécurité et de salubrité publique, la municipalité rappelle la réglementation sur la pratique des feux de jardin. « Dans les zones d'habitation, l'allumage des feux de jardin est interdit les jours ouvrables de 10H à 14H, de 18H à 7H le matin et toute la journée les dimanches et jours férié ».

RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT

La municipalité rappelle que la déchetterie de Maing offre une solution réglementaire et respectueuse de l'environnement en contribuant à :

- ✚ Faciliter l'évacuation des déchets encombrants dans de bonnes conditions,
- ✚ Combattre les dépôts sauvages sur notre commune
- ✚ Séparer les matériaux en vue d'économiser les matières premières et recycler les déchets
- ✚ Limiter la pollution en recevant les déchets spéciaux « huiles de vidange, batteries, piles, etc... »



DECHETS ARTISANAUX ET COMMERCIAUX

Il est à noter que les déchets artisanaux et commerciaux issus d'une activité professionnelle sont refusés et que les cartons sont acceptés uniquement à Onnaing et à Valenciennes.

L'accès des autres déchetteries du territoire de Valenciennes Métropole n'est pas autorisé aux professionnels.

Les professionnels réalisant des chantiers ou installations ont l'obligation de reprendre les déchets liés à ces travaux (gravats, chutes de matériaux, emballages volumineux...). Ces déchets ne sont pas pris en collecte des encombrants et doivent donc être évacués et traités conformément à la Loi sous la responsabilité du professionnel.

Jours et horaires d'ouverture.

HIVER (1er octobre au 31 mars). Tous les jours de la semaine sauf les dimanches après-midi et les jours fériés. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Dimanche de 9h à 12h.

ETE (du 1er avril au 30 septembre). Tous les jours de la semaine sauf les dimanches après-midi et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche de 9h à 12h.

Accéder directement à la page sur le site de votre ville :
<http://www.dechetsenligne.fr/indexVA.php>

FETE DE LA MUSIQUE



Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les villageois ont répondu nombreux à l'invitation de l'équipe municipale, ce samedi 20 juin, au Château des Boîtes, pour initier cette première édition Artrésienne de la **Fête de la Musique et des feux de la Saint-Jean**.

La volonté de la municipalité de renouer avec l'esprit initial de la fête de la musique a suscité l'enthousiasme et la satisfaction au Foyer de vie « Les Boîtes » qui comptait bien y contribuer. A peine les présentations faites, l'équipe municipale et la Directrice du foyer ont abordé le vif du sujet : « Combien de participants ? Qui va chanter ? Quel est le temps imparti à la soirée ? »



.....Réponse : « Rien n'est défini ». Cette fête nous la construisons avec vous ! Nous voulons répondre aux attentes du plus grand nombre pour que chacun trouve ce qu'il aime et/ou puisse se produire, en espérant une diversité musicale agréable » précise Daniel Coquelle, responsable de l'Action Culturelle. « Alors, il va falloir creuser le sujet. D'abord, il nous faut savoir combien parmi vous, veulent y participer ». A peine la décision prise, les fiches d'inscriptions circulent, les Artrésiens s'inscrivent.....

..... Résultat : 220 personnes ont répondu au rendez-vous et se sont réunis en début de soirée dans le parc du château. Le feu a été allumé à la nuit tombée. En attendant, les résidents et deux artistes amateurs bourrés de talent, ont présenté leur savoir faire pour le plus grand bonheur de tous. Une buvette et un barbecue ont permis à chacun de se sustenter.

« Bien divertir les gens et les faire danser », le pari a été gagné en ce 20 juin dans le parc du Château des Boîtes, démontrant par la même que : « c'est dans l'alchimie de nos différences que naît la richesse »

..... *Rendez-vous est pris pour 2010.*



N.B. : Un tournoi de football, organisé par le foyer des Boîtes aura lieu le 3 septembre à 9h30 sur le terrain d'ARTRES

LA CANTINE ET LE PÉRI-SCOLAIRE

L'accueil périscolaire.



C'est un service proposé aux familles en lien avec l'école, et qui a pour but notamment la garderie des enfants dont les parents travaillent tard. Le lieu d'accueil est situé tout à côté de l'école.

L'équipe n'est pour sa part pas enseignante mais bien

souvent composée d'animateurs socioculturels. C'est pourquoi l'accueil périscolaire est considéré comme un des domaines d'activité de l'animation socioculturelle, dans la mesure où elle permet un suivi social des enfants accueillis (prévention), mais aussi de proposer des activités (loisirs) ainsi que l'accès à la cyber-base ou à la bibliothèque de la commune. Pour l'année 2008, plus de **1000 enfants** ont globalement participés au moins une fois soit à l'accueil du matin soit à celui du soir.



Accéder directement à la page sur le site de votre ville :

<http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/les-services-publics-communaux/accueil-periscolaire.html>

La Cantine.

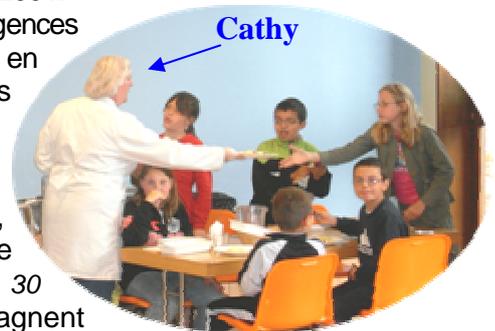


Magali

Bon nombre d'enfants mangent à la cantine aujourd'hui. Souvent parce que leurs parents travaillent et donc par nécessité. **La restauration scolaire est régie par la circulaire interministérielle du 25 juin 2001.**

Celle-ci tient compte des normes et exigences actuelles et avance des recommandations en matière de nutrition et de mise en oeuvre dans les écoles et les établissements scolaires.

L'année 2008/2009 se termine. Depuis la rentrée des classes en septembre dernier, plus de **4000 repas** ont été servis soit une moyenne de 38 repas par jours (*Statistiques du 1er septembre 2008 au 30 avril 2009*). Un gros merci à Cathy, Magali et Jean-Louis qui accompagnent tous les midis nos enfants.



Cathy

Accéder directement à la page sur le site de votre ville :

<http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/les-services-publics-communaux/cantine.html>

Que vous ayez ou non des enfants inscrits à l'école,
nous vous attendons nombreux et nombreuses

SAMEDI 27 JUIN 2009

à la

FÊTE de fin de l'année scolaire

Le thème retenu :

LES ILES

ÉCOLE DE LA RHÔNELLE

ARTRES, un village en mouvement... son école

Ce Vendredi 15 Mai dernier ...

... Les élèves de la maternelle à la classe des Cm2 ont eu une visite peu commune ; en effet un authentique chanteur d'opéra, Monsieur **DELETTRE** vint leur parler de l'immense trésor qu'ils possédaient tous : **La VOIX**.

Pendant une heure ils découvrirent l'étendue immense de cet organe, écoutèrent quelques morceaux et apprirent à reconnaître les différentes voix : ténor, basse, soprano mezzo,



Un troisième trimestre bien animé à **l'école La Rhônelle**. Les élèves de CM1/CM2 de l'école ont eu l'opportunité de participer à la manifestation organisée par la SNCF « **J'AIME LE TRAIN** ». Ce jeudi 14 mai, ils prirent gratuitement le train. Attendus à la gare de Valenciennes ils purent exercer leur perspicacité et répondre à un questionnaire concocté par le personnel de la SNCF.

Dans le train qui les emmenait à la gare de Lille-Flandres, ils furent sensibilisés aux métiers de la profession mais aussi aux dangers et aux risques d'accidents, souvent mortels.

Le point d'orgue de cette sortie fut la visite du poste d'aiguillage. Toute la logistique mise en place impressionna fortement les élèves.

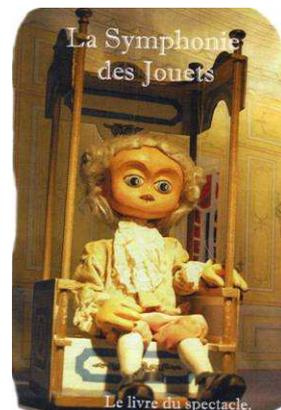
Une sortie sympathique qui déclenchera peut-être de futures vocations.

Toute l'école a assisté à un spectacle de marionnettes donné par la **Compagnie**

« **MARISKA** » le mardi 20 Mai.

Ce sont surtout les petits qui eurent beaucoup de plaisir à écouter cette histoire qui racontait les péripéties d'un petit enfant dont les jouets prenaient vie le soir de son anniversaire.

Tout cela entrecoupé par des morceaux de musique de Mozart. Un procédé pour faire écouter de la musique dite « classique ». Le maniement de la marionnette impressionna les enfants. L'une d'entre elles était très ancienne, plusieurs fils permettaient de donner un aspect très vivant au personnage mis en lumière.



Fin Mai, les élèves de CM1/ CM2 se sont initié à **l'escrime** sous l'oeil attentif et vigilant d'un

maître d'escrime du club de Valenciennes. Pendant un cycle de huit à neuf séances, ils apprendront à utiliser le sabre ou le fleuret. A l'issue de ces séances ils recevront un diplôme ainsi que deux cours gratuits valable au club d'escrime de Valenciennes.

Merci à la Municipalité d'Artres qui a bien voulu prendre en charge le coût de cette initiation.

N'oublions pas que l'année prochaine aura lieu le championnat de France d'escrime à Valenciennes.

Peut-être pourrions nous impulser un enseignement plus continu de cette discipline.

Accéder directement à la page sur le site de votre ville :

<http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/ecole.html>

DERNIERE MINUTE :

**Pour toute inscription ou renseignement
pour la rentrée prochaine,
N'hésitez pas à contacter l'école au :**

➡ 03 27 27 23 71





Qu'est-ce qu'un espace Cyber-base ?

C'est un espace public pour l'initiation aux technologies de l'information et de la communication, animé par des professionnels formés aux nouvelles technologies, aux techniques d'animation et à la médiation.

La vocation de cet espace est d'aider tous les publics à s'approprier les usages numériques pour leurs projets personnels ou professionnels.

Tout le monde peut ainsi bénéficier de conseils et d'une assistance sur les nouveaux usages de l'Internet, auprès d'une équipe d'animation professionnelle.

Que vous propose votre Cyberbase ?

L'espace Cyber-base propose de l'accès individuel, ainsi que des activités de groupe.

Pendant les horaires d'**accès libre**, le matériel de l'espace multimédia est disponible pour des usages personnels. L'animateur est toujours à proximité pour offrir une aide si nécessaire.

- recherche d'information
- consultation de CD-Rom
- courrier électronique
- achats en ligne
- utilisation des logiciels de bureautique
- jeux
- discussion en ligne

Des créneaux horaires sont réservés à un **accompagnement personnalisé** à destination des individus ou des associations qui souhaitent mener à terme un projet spécifique.

- création multimédia
- projet vidéo
- projet culturel
- journal (texte, vidéo...).

Des **ateliers d'initiation** permettent, en groupe, de découvrir différents usages numériques sur des thématiques variées :

- Formation de base à l'utilisation de votre ordinateur.
- Comment réaliser des tableaux (de synthèse, de gestion,....)
- Taper et mettre en page un courrier.
- Multimédia et Internet (utiliser un appareil photo numérique, ...)
- Information (suivre les actualités, rechercher de l'information sur sa santé, ses loisirs).
- Vie quotidienne (préparer ses vacances ou ses déplacements, acheter un bien ou un service)
- Communication (échanger, dialoguer, ou intégrer une communauté virtuelle) « MSN »
- Démarches en ligne (changer d'adresse, déclarer ses revenus)
- Scolarité (réviser les cours, préparer des examens)



N.B. : Vous souhaitez participer à un atelier d'initiation, nous pouvons suivant la demande envisager une formation en fin d'après midi (18 H – 20 H par exemple) ou le samedi matin (9 H – 11 H)

Pour tout renseignement sur les ateliers d'initiation, l'accompagnement personnalisé ou l'accès libre,

.... N'hésitez pas à contacter **Jean-Louis GOLDMAN** à la cyber-base d'ARTRES
Tél. : 03 27 47 24 59 ou Mail : cyberbase@artres.fr ou en venant directement
JE VOUS ATTENDS, VOUS SEREZ LES BIENVENUS.



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

La **Bibliothèque Municipale de ARTRES** vous est entièrement dédiée. Elle est ouverte à tous et totalement gratuite.

De nombreux livres appartiennent à la Bibliothèque et d'autres sont prêtés par la Médiathèque Départementale du Nord grâce à l'Antenne du Hainaut-Avesnois au Quesnoy. Ces livres prêtés (plus de 150 livres) sont renouvelés périodiquement et vous permettent de lire les livres dans vos domaines de prédilection ou au contraire explorer de nouveaux horizons.

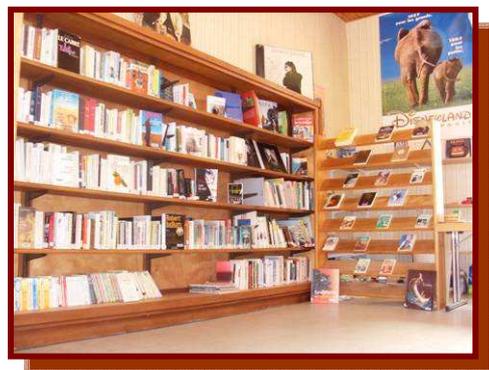
Ouverture :

le mardi de 16h00 à 18h00

le vendredi de 13h30 à 15h00

le samedi de 11h30 à 12h00

ou contacter la cyberbase



Accéder directement à la page sur le site de votre ville :

<http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/les-services-publics-communaux/bibliotheque.html>

ACCUEIL DE LOISIRS - SISEL 2009



Du Lundi 6 /07 au vendredi 31 /07 - Accueil des enfants de 4 à 17 ans
- de 9 H à 17 h

Garderie de 8h30 à 9h00 et de 17h00 à 17h30

Navettes pour les enfants de Artres et Quérénaing

Départ à 8h30 - arrêt à Cavin et au Marronnier - Retour à 17h30

Pour tous renseignements :

M. DUJARDIN service Jeunesse de Famars
au 03 27 28 10 20 ou au 03 27 46 57 89 (en juillet)

(Plaquette disponible en Mairie)

LA BROCANTE



L'ambiance champêtre, la friagerie, la buvette, le manège, les châteaux gonflables, les balades en poneys, les gaufres proposées aux badauds ont contribué au succès de cette journée printanière et ensoleillée.

A l'occasion de la brocante, les rues du Préau, de la Fabrique et des Ecoles ont été réservées exclusivement aux piétons ce qui a permis aux visiteurs de se balader et de s'attarder devant les étalages des exposants.

Une belle réussite pour la brocante du dimanche 5 avril à ARTRES organisée par l'association «**ARTRES EN LIESSE**» avec le concours des associations des commerçants « les 3A », de la couture et de la musique sous l'égide de la municipalité.

Cent vingt exposants proposaient leur déballage. Le président de l'association, Claude MARTENS, et ses collègues, avaient tout lieu d'être satisfaits.



Accéder directement à la page sur le site de votre ville :

<http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/les-animations/la-brocante.html>

ÉCOLE DE MUSIQUE « SOCIÉTÉ L'AVENIR »

Une année scolaire très réussie de l'**Ecole de Musique** est en train de se terminer. L'école de musique a dispensé des cours en formation musicale (éveil, solfège), d'instruments en individuel (piano, flûte traversière, guitare) et de pratiques musicales collectives (percussion, chorale). Le nombre d'élèves a sensiblement augmenté pour passer de 22 l'année dernière à 34 cette année.

L'enthousiasme des élèves et l'engagement des professeurs ont pu être appréciés lors de l'audition de fin d'année du 13 juin 2009 qui était suivie d'un pot de l'amitié. Parmi les autres activités de l'école de musique, on trouve une présentation d'instruments à l'école primaire, le chant de « La Marseillaise » au monument aux morts, un concert par le président de l'école de musique à l'occasion du Téléthon, le concert de Noël par les enseignants et le président de l'école, de même que l'animation d'un stand lors de la brocante à Artres.



Le samedi 27 juin 2009 l'école de musique participera de 10 h 00 à 11 h 00 à la fête des arts de l'école « la Rhônelle ». A cette occasion il sera possible de se pré inscrire pour les cours de l'année prochaine. On peut également se pré inscrire par email : felix.ali-mehmeti@univ-valenciennes.fr

LA TRUITE ARTRIENNE

Non ! Notre association ne tombe pas à l'eau ! De 33 adhérents, nous sommes passée à 41. Après les pluies du début d'année, un appel fut lancé pour venir débarrasser les berges de la Rhônelle, encombrées par de nombreuses branches et déchets.



Malgré le nombre restreint de participants, le nettoyage des berges a été effectué et le jour de l'ouverture, le dimanche 5 avril, nous avons vu Yves-André Joigneaux sortir une truite « fario » de 1,9 Kg et de 48 cm. D'autres prises ont suivi. Souignons les belles pièces sorties par Jean-Paul Maliet (3,2 Kg - 66 cm) et Martial Delgrange (2Kg – 59 cm).



A l'initiative de « **La Truite Artrienne** », une journée de pêche à la ligne en rivière a été organisée le 4 juin dernier avec les élèves de CM1 et CM2 de l'Ecole de la Rhônelle. L'objectif certes était d'amener les jeunes à pratiquer la pêche mais aussi de découvrir un milieu et de le respecter.

Notons également, une belle participation lors de notre fête de la pêche.

UNE BELLE REUSSITE : LE PREMIER RUN & BIKE



CARPEDIEM, association organisatrice de cette manifestation aidée de la municipalité et de nombreux bénévoles ont, certes maudit la météo peu engageante ce jour-là mais, qui, finalement, fut un atout et vit les concurrents arriver crottés mais ravis....

Le 17 mai, sur les 106 équipes inscrites, 101 (202 personnes) prirent le départ pour s'élancer sur le circuit : « **LA BOUCLE ARTRESIENNE** » qui sillonne la campagne sud valenciennoise en passant par Artres, Famars et Sepmeries soit un parcours de 13,6 km et qui permet de découvrir des chemins champêtres.



Il s'agissait de composer un duo et de parcourir la boucle en relais avec un seul vélo, l'un pédalant, l'autre courant. Si les premières équipes arrivées furent récompensées ou par un trophée (*réalisé par René Trochut, ferronnier d'art*) ou par des chèques cadeaux, les premières équipes de jeunes, mixte, féminine, les concurrents les plus jeunes et les plus âgés furent aussi mis à l'honneur. Un sachet avec des petits cadeaux, une visière, une tombola avec les dossards permit à tous de ne pas rentrer bredouilles mais plein de « berdoule ».

L'ambiance conviviale, familiale et sportive de cette matinée motive CARPE DIEM à reconduire cette manifestation couronnée de succès.

Le **premier RUN & BIKE** avait pour objectif de promouvoir le sport, de faire découvrir notre belle campagne et de pérenniser cette boucle en un chemin de randonnée pédestre balisé par 15 poteaux en bois confectionnés par un artisan. Malheureusement, la veille de la manifestation, 5 des poteaux installés sur Artres furent subtilisés ou détériorés, des drapeaux



tricolores furent dérobés..... La municipalité a d'ailleurs déposé plainte auprès de la gendarmerie qui mène une enquête.

(PLAN ET DESCRIPTION DU CIRCUIT DISPONIBLE EN MAIRIE)

Accéder directement à la page sur le site de votre ville :
<http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/les-associations/carpediem.html>

CARPE DIEM organise le samedi des sorties VTT à 18h, des randonnées pédestres

(avec des groupes de niveau) le dimanche à 9h 30 - Rendez-vous sur le parking de la mairie.

D'autres activités et « festivités » verront le jour au fil des mois.

Inscriptions pour la nouvelle saison le 19 septembre (5€ par personne)



A RETENIR :

Repas dansant ouvert à tous le 19 septembre.

CARPE DIEM a pour but de vous faire passer des moments sportifs, de détente toujours conviviaux.

RECHERCHE :

L'association est à la recherche d'un animateur pour la création d'un club d'échecs. pour une initiation au Hip Hop

UN 1^{er} PRIX DE 2500 € : LES 3A

L'Association Artrésienne «Active», présidée par Maryline Canonne a reçu à l'occasion du 1er Concours des Unions du Commerce de la C.C.I du Valenciennois doté de 5 000 euros de prix un 1^{er} prix de 2500 €.



Les chèques ont été remis, le 10 mars 2009 aux présidents d'Union du Commerce en présence de Francis Aldebert, président de la CCI du Valenciennois, Hervé Dhaussy, président du Groupement des Animateurs du Commerce et de l'Artisanat, de nombreux élus de la CCIV et de commerçants.



COUTURE ET LOISIRS CREATIFS

« **Couture et loisirs créatifs** », une association active.

Depuis une vingtaine d'années, les personnes de la couture et autres loisirs créatifs se retrouvent chaque jeudi de 14h30 à 16h30. Cette année encore, l'association a repris ses activités dans les locaux du Centre Municipal d'ARTRES fraîchement rénové. L'association qui compte une quinzaine d'adhérents a participé à la confection des costumes des enfants pour la Fête de l'Ecole. C'est avec beaucoup d'entrain que chaque couturière les a réalisés.

Vous pouvez toujours venir nous rejoindre pour passer un après midi agréable et détendu. Le cours est toujours assuré par une monitrice et les membres de l'association. Les activités sont nombreuses (décoration de tout genre, etc). La présidente, Madame Stirbois et toute son équipe vous attendent pour la rentrée prochaine et vous souhaitent de très bonnes vacances.



LES JONQUILLES



En plus de nos habituelles réunions, nos bénévoles ont été mis à contribution pour l'organisation des deux repas du 2^{ème} trimestre : JOURNÉES EN OR qui ont permis d'échanger, de discuter, de s'amuser,

Nous vous invitons à venir nombreux nous rejoindre lors de ces manifestations.



RÉSULTAT DE LA TOMBOLA :

250 – 145 – 32 – 217 – 115 – 165 – 104 – 336 – 246 – 149 – 318 –
332 – 51 – 23 – 306 – 19 – 59 – 304 – 15 – 210 – 147 – 281 –
Les lots sont à retirer avant fin 2009 lors de nos réunions habituelles.

Accéder directement à la page sur le site de votre ville :
<http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/les-associations/les-jonquilles.html>

LA CHASSE

La saison 2008/2009 se termine. Les conditions climatiques printanières extrêmement défavorables ont entraîné une reproduction médiocre sur les espèces lièvres et perdrix. Le renard quant à lui est en augmentation. Sa prédation sur le gibier, affaibli par 2 couvaisons, n'en a été que plus forte. La Fédération Départementale des Chasseurs du Nord, à laquelle notre société est adhérente, a décidé de n'autoriser le tir de la perdrix grise que 2 dimanches. Notre société ne l'a autorisé que le 1^{er} jour. Nous avons pallié à ce manque par 2 lâchers de perdrix rouges et un de faisans d'élevages le jour des invités. Pour le lièvre, le nombre de jours de prélèvement est limité à 5.



Nos actions en faveur du gibier, sont l'agrainage pour les perdrix (plus d'une tonne de grains chaque année), et le piégeage des espèces nuisibles par 2 piégeurs agréés. Le remplissage des seaux à grains est réalisé par des équipes de sociétaires et quelques amis que je remercie, suivant un calendrier établi.

Cette année, 3 renards ont été pris et 2 autres ont été tués pendant la chasse.

Le GIC Valenciennes Sud (Groupement d'intérêts Cynégétiques) auquel notre société est également adhérente, nous a sensibilisé au problème de recrudescence du renard et des tirs de nuits par un lieutenant de l'ouvèterie, sur demande, peuvent être effectués.



Le renard est le vecteur de l'échinococcose alvéolaire, maladie grave qui se développe et progresse depuis des années. L'homme se contamine en avalant des œufs du parasite échinocoque, petit ver plat qui se trouve habituellement dans l'intestin du renard, au contact d'animaux parasités, chien, chat principalement, parfois renard, ou par la consommation de plantes ou fruits crus. La maladie se déclare plusieurs années plus tard sous forme de tumeur du foie. Pour en savoir plus : www.sante.gouv.fr.

La chasse ne consiste pas uniquement en un simple prélèvement de gibier. Celui-ci est le résultat d'un calcul, suite à des comptages qui autorise un certain quota, qu'il faut parfois revoir en cours de saison. Comme chaque année, des invitations à participer au comptage gibier, début mars, seront déposés en Mairie et à l'Ecole Communale.

Notre action ne consiste pas seulement au plaisir de la chasse mais est un travail d'équipe de toute une année, bénéfique à tout le territoire d'Artres.

Encore merci à tous les sociétaires, amis et bénévoles qui s'investissent et nous aident.

ART, CULTURE, LOISIRS ET TRADITIONS.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS VOTRE COMMUNE

« Art, Culture, Loisirs et Traditions » fait désormais partie du paysage associatif d'ARTRES.

Elle a pour ambition d'organiser et de développer les manifestations culturelles, artistiques et de loisirs, autant d'événements qui devraient concourir à la renommée de notre village.

Deux activités loisirs ont déjà vu le jour sous l'impulsion de Marcel SANTER : la **pétanque** et le **tennis de table**.



L'association souhaite par ses actions (spectacles, expositions, concerts, ateliers pour enfants...) recréer un lien intergénérationnel et développer le relationnel entre les résidents.

Si vous avez des dons artistiques (peinture, chant, musique, théâtre...) ou des compétences particulières que vous désirez faire partager ou si vous avez des idées d'animations et envie de vivre de bons moments de convivialité, n'hésitez pas à rejoindre l'ACL.T. La cotisation annuelle est de 5 euros.

Bureau : Président : Jean-Marie RICHEZ ;
Secrétaire : Marcel SANTER ;
Trésorier : Patrick BERGAMINI ;

Vice Présidente : Liliane ANDRE
Secrétaire adjointe : Patricia MONSERGENT
Trésorier adjoint : Robert JOURNEZ

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée, le samedi 17 octobre 2009, pour une première représentation patoisante de Mauric7 Cheval. Petite restauration sur place et bonne humeur garantie ! VENEZ NOMBREUX !!!

A.S. ARTRES



A l'occasion de l'arbre de Noël de l'AS Artres, découverte du Stadium Nord de Lille pour la rencontre Lille-Le Havre le 21 décembre 2008, suivi d'une remise de friandises.



Pendant les fêtes de Pâques, chasse à l'œuf organisé par l'AS Artres. Cette manifestation eut un grand succès pour le plaisir de nos plus jeunes licenciés.



Le stage de football que proposait l'AS Artres rencontra une grande réussite, le club a accueilli 35 enfants et leur a fait découvrir dans la bonne humeur et la convivialité les nombreux plaisirs à pratiquer ce sport.

Les enfants étaient encadrés par l'équipe des dirigeants du club qui n'ont pas manqué d'offrir le goûter à ces futurs champions. A la fin du stage, diplômes et médailles ont été distribués pour récompenser leur dynamisme et leurs efforts.

Le groupe « seniors A » dirigé par Nicolas PISKORZ, qui en 2 saisons est passée de la promotion 2^e division à la promotion 1^{ere} division.



QUOI DE NEUF A L'APE ?



L'APE (Association des Parents d'Elèves d'Artres) a pour but d'améliorer le quotidien à l'école de nos enfants au travers d'actions diverses et d'aide financière pour l'achat de matériel pédagogique.



La nouvelle équipe en place :
de gauche à droite :

- ☛ **Valérie DUBOC** - Vice Présidente
- ☛ **Vincianne BARDIAUX** – Secrétaire
- ☛ **Marianick DEULIN-BARA** – Présidente
- ☛ **Sophie MAZUR** - Secrétaire Adjointe
- ☛ **Agnès LANIER** – Trésorière
- ☛ **Sophie DESLAVIERE** - Trésorière Adjointe

Nous avons cette année scolaire réalisé différents projets :

- *En octobre 2008* : la journée du goût pour développer les papilles de nos enfants,
- *En novembre 2008* : les calendriers de l'Avent pour le bonheur de nos petits gourmands,
- *En décembre 2008* : le goûter de St Nicolas, la vente de chocolats et cartes de vœux, le lâcher de ballons pour le Téléthon, la vente de cadeaux au marché de Noël, la participation au spectacle de Noël de l'école (goûter et vente de cadeaux), la réalisation des jacinthes.
- *En avril 2009* : la chasse à l'œuf organisée à l'école,



En juin 2009 : la vente de cadeaux pour la fête des mères, la vente de cadeaux pour la fête des pères, la participation à l'organisation et l'animation de la fête de l'école, l'achat de dictionnaires pour les élèves de CM2 en collaboration avec Madame Delabaere (DDEN)

Nous avons également participé au financement de certaines sorties pédagogiques et du voyage de fin d'année.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur aide financière et leur participation active dans nos projets. Nous tenons également à remercier Madame Lobina et son équipe pédagogique ainsi que la municipalité d'Artres pour leur étroite collaboration.

Venez rejoindre notre association et devenez membre par le biais d'une cotisation de 5 €/an.

Vous pouvez nous contacter directement à la sortie de l'école ou par mail :
assoparentsecoleartres@laposte.net .

GYM D'ARTRES

Notre année « GYM » s'achève.

En septembre 2008, nous avons accueilli une nouvelle animatrice : SANDRINE d'Aulnoy les Valenciennes, jeune, agréable, dynamique, qui sait nous faire travailler avec le sourire, chaque mercredi de 18h à 19h.

Nous avons quitté la salle des Mauviar et utilisons actuellement la salle du Centre Municipal mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions.

Toute personne voulant nous rejoindre sera la bienvenue.

FAITS DIVERS

Notre village a connu ces derniers temps des **dégradations** diverses.



La boîte aux lettres posée à la mairie n'a eu qu'une courte durée de vie, il a fallu en mettre une autre et l'intégrer dans le mur.

Le 16 mai, la veille d'une manifestation, 5 des poteaux installés le long de la course Run & Bike et qui devaient pérenniser ce circuit en un parcours de randonnée pédestre ont été détériorés.

Le même jour, des drapeaux ont été volés au monument aux morts et à la mairie et tout récemment, la porte du préau de l'école a été forcée.



Ces gestes de vandalisme sont à déplorer.

Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie qui mène une enquête.



Dans un autre registre, la tempête qui a sévi la nuit du 25 au 26 mai dernier, n'est pas passée sans laisser de dégâts : de nombreux branches d'arbres se sont cassées et un lampadaire près de l'ancienne gare est tombé sur le toit d'une maison .

